



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-250

PUBLIÉ LE 21 MAI 2021

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Service Concours CFDC

75-2021-05-21-00012 - Arrêté fixant la composition du jury du concours de psychologue -temps non-complet (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-05-21-00012

Arrêté fixant la composition du jury du concours
de psychologue -temps non-complet

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE L'AP-HP**

**CENTRE DE LA FORMATION ET
DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Service Concours

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté directorial n°75-2021-03-19-0003 en date du 19 mars 2021 portant ouverture d'un concours de psychologue de la fonction publique hospitalière – temps non complet - à compter du 29 mars 2021 à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 août 1991 modifié fixant la composition du jury du concours sur titres prévu à l'article 3 du décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 ;

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013, fixant les matières déléguées par le directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté n° 75-020-10-20-013 du 20 octobre 2020 portant délégation de signature de la directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Le Directeur des Ressources Humaines entendu ;

- ARRETE -

ARTICLE 1 : Le jury du concours pour l'accès au grade de **psychologue de la fonction publique hospitalière**, prévu par l'arrêté directorial n°75-2021-03-19-0003 en date du 19 mars 2021 susvisé, est constitué comme suit :

PRESIDENT

Monsieur Philippe VASSEUR
Directeur d'hôpital

agissant en qualité de représentant du Directeur Général

MEMBRES

Docteur Catherine ZITTOUN
Praticien hospitalier

GHU Paris Psychiatrie Neurosciences

Madame Hélène DE FAVERGES
Directrice d'hôpital

Siège – Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Madame Marion LABAUDINIÈRE
Psychologue

Centre hospitalier d'Amboise Château Renault

Monsieur Raphael ALIX
Psychologue

EPS Sainte-Anne

ARTICLE 2 : Le Directeur des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 mai 2021

Pour le Directeur Général,
Pour le Directeur des Ressources
Humaines empêché,

Directrice des Concours et des Ressources
de la Formation

Claude ODIER